

## Matinées d'actualité de l'IRPI 2023 - Bulletin d'inscription -

### Choix de votre (vos) matinée(s) :

Droit des marques et autres signes distinctifs : 9 juin 2023

Droit d'auteur et droits voisins : 21 juin 2023

Droit des dessins et modèles : 29 juin 2023

Participation à distance envisageable sur demande : irpi@u-paris2.fr.

### Vos coordonnées

- Mme /  M. Nom : ..... Prénom : .....
- Téléphone : ..... Email : .....
- Profession : ..... Service : .....
- Société : .....
- N° Siret : .....
- Adresse : .....
- Contact facturation (si différent) : .....

### Règlement

#### Je m'inscris à :

- 1 matinée : 400€
- 2 matinées : 700€
- 3 matinées : 900€



#### Je règle :

- Par chèque :  joint au bulletin d'abonnement *ou*  à réception de la facture  
À l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris-Panthéon-Assas
- Par virement :  immédiat *ou*  à réception de la facture  
Titulaire du compte bancaire « Université de Paris-Panthéon-Assas - Agence comptable »  
IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0578 782 – BIC : TRPUFRP1  
Merci d'indiquer le motif du virement : « matinée d'actualité IRPI »

### Retournez ce formulaire

- Par courrier : IRPI - Université Paris-Panthéon-Assas - 12 place du Panthéon  
75231 Paris 05
- Par e-mail : irpi@u-paris2.fr

Date et signature :

Cachet de l'entreprise :